



## COMPTE RENDU N°5 REUNION DU 02 MAI 2018

Présents : F. NIVET - N. RICHARD - D. DELFORGE - B. NICOT – J. HAMELIN - M. AMPERE - C. LEBLOND - A. AUDIGER.

### Début de la réunion à 19h30

#### ORDRE DU JOUR

##### **1. Recrutement des coaches saison 2018-2019**

Après avoir démarché des coaches par téléphone et mis en ligne une annonce pour rechercher un entraîneur NF3, nous avons eu plusieurs possibilités.

- PEILLET Jean-Marc : possibilité s'il y a 10 joueuses à l'entraînement. Il n'habite plus dans le département.
- QUEROLE Aurélien : ok pour une possibilité de reprise NF3. Il est intéressé également par les équipes jeunes. Il a rencontré les dirigeants le 27 avril (Nicolas Richard, Fred Nivet, Camille Leblond).
- BONDIS Patrick : Il nous a envoyé CV et LDM par mail. Il est intéressé par le projet du club (la montée en NF3). Il demande à être salarié (10h/semaine).

- **NF3** : Après discussion sur le budget à allouer aux coaches nous avons décidé de répondre positivement à la demande de Monsieur BONDIS. Fred Nivet le rappelle le 3 mai 2018 afin d'avoir un accord de principe sur ce que nous lui proposons : un contrat de 10 heures par semaine (NF3) ainsi que (peut-être ?) un poste de responsable technique au sein du club. Il faudra créer un contrat de travail.
- **RF2** : PAPOT Pascal
- **U17** : RICHARD Nicolas
- **U13 – U9 – U7** : QUEROL Aurélien nous avait fait part qu'il serait intéressé par les équipes jeunes. Nous avons donc pensé à lui proposer ces équipes-là. (U13, U9, U7). Nicolas Richard le rappelle le 3 mai 2018 pour également avoir un retour sur ce que nous lui proposons.
- **U11** : DELFORGE David

Catégories	Entraîneurs	Aides entraîneurs
U7	QUEROL Aurélien ?	NICOT Chloé – RICHARD Chloé
U9	QUEROL Aurélien ?	X
U11	DELFORGE David	X
U13	QUEROL Aurélien ?	RICHARD Nicolas
U17	RICHARD Nicolas	X
RF2	PAPOT Pascal	X
NF3	BONDIS Patrick ?	DELFORGE David ?

## 2. CAPASSO

Marilou Ampère nous propose une solution pour financer l'emploi salarial de M.BONDIS. La solution serait de monter un dossier « Cap Asso ».

« Cap Asso » est une subvention venant de la Région Centre. Elle est une aide au projet d'activité intégrant la création et/ou la consolidation d'emplois dans le secteur associatif. Il s'agit d'une subvention qui varie entre 6 000 et 60 000€ sur la durée du projet selon les critères d'intérêt général du projet ainsi que sur le fonctionnement de l'association. La durée de l'aide peut aller jusqu'à 3 ans et être renouvelable. Cette association nous permettrait de financer en grande partie l'emploi du M.BONDIS pour la saison 2018-2019. Toutefois elle est allouée pour plusieurs années. La subvention était donnée en fonction du projet et non de la personne, nous pouvons changer de coach et garder la subvention tout de même. « Cap Asso » met en place une aide selon le nombre d'heure du salarié.

Marilou Ampère se charge de l'élaboration du dossier. La demande s'effectue de façon dématérialisé et matérialisé. Nous pouvons demander une aide afin qu'une personne s'occupe personnellement de notre demande de subvention.

## 3. Horaires d'entraînement saison 2018-2019

Ebauche d'un premier planning. Nous pourrions peut-être faire une école de basket le mercredi après-midi et commencer les entraînements U7 à partir de 15h00. C'est également à finaliser suivant les demandes des coaches. Il faut envoyer le planning à la mairie : Fred Nivet s'en charge.

	15H00	16H00	17H00	18H00	19H00	20H00	21H00	22H00
LUNDI			U9	U13	RF2			
MARDI			U11	U17	NF3			
MERCREDI			U7		LOISIRS			
JEUDI			U9	U13	RF2			
VENREDI			U11	U17	NF3			
SAMEDI	AS.MONTS BASKET – MATCHS							
DIMANCHE								
	15H00	16H00	17H00	18H00	19H00	20H00	21H00	22H00

## 4. Assemblées Générales

Assemblée Générale du comité le 15/06/2018 : Fred Nivet s'y rend. Il faut une autre personne ?

Assemblée Générale de la ligue le 17/06/2018 : Qui y va ?

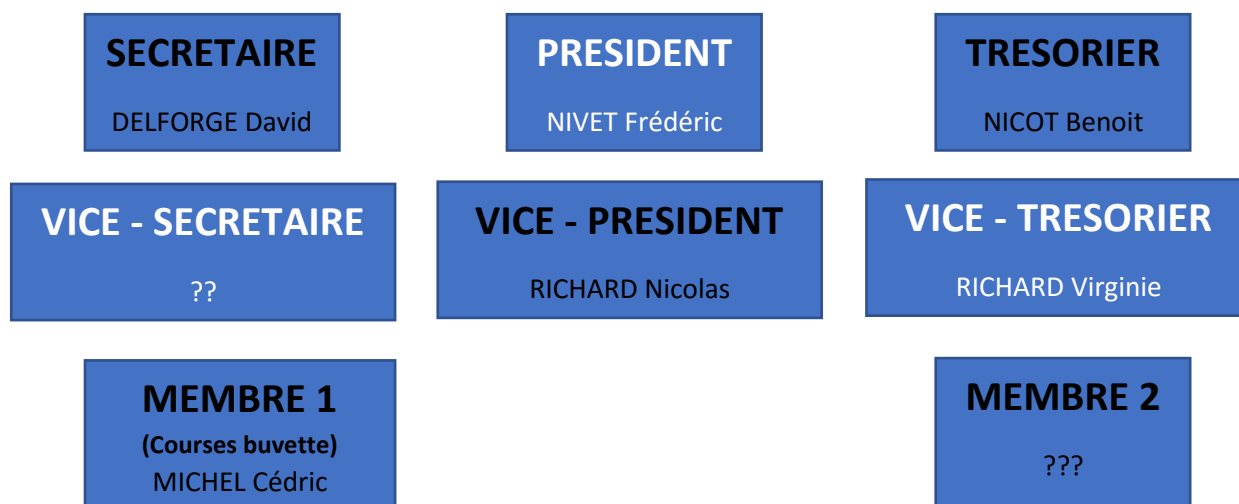
Assemblée Générale du club le 29/06/2018 : elle s'effectuera au gymnase dans la grande salle. Tout le bureau est présent sauf Camille Leblond. Il faut réserver le Club House. Fred Nivet s'est inscrit à une formation d'e-learning pour avoir des informations sur : « comment mener une AG ? ».

## 5. Point sur le bureau de la saison 2018-19

Départs : LEBLOND Camille, HAMELIN Julie et de AUDIGER Aliona.

Restants : NIVET Fred, DELFROGE David, NICOT Benoit, AMPERE Marilou, RICHARD Nicolas

Candidatures : MICHEL Cédric, RICHARD Virginie



## 6. Divers

- Vote pour revenir dans le championnat interdépartemental : « oui »
- Intervention des joueurs de l'UTBM → répondre positivement la saison prochaine
- Nous devons être plus transparent concernant les réunions, AG. Mettre en ligne les comptes rendus de réunion.
- Evocation du problème de planning des tables de marque. Solutions proposées :
  - Désigner une équipe au lieu de nommer des joueuses ?
  - Mettre un responsable d'équipe qui check les désignations
  - Augmenter la caution à 50€
- Ne plus effectuer de licences tant que les dossiers ne sont pas complets, même si la joueuse est privée d'un match.
- Trouver quelqu'un pour s'occuper du matériel du club.
- Problèmes d'équipement sportif : les chèques ont été redonné aux joueuses. Voir pour un partenariat la saison prochaine. Il faut inclure la boutique dès Septembre !
- Proposition d'un repas (barbecue) en début d'année pour effectuer une présentation du club. Nous pourrions présenter le bureau, les coachs ainsi que les équipes et les objectifs de l'année. Faire cela un vendredi soir et sous la forme d'une « fête » afin d'attirer plus de monde.
- NICOT Benoit souhaite investir dans un logiciel de comptabilité afin de faciliter son travail.

**Fin de la réunion à 22h30.**

**Le rapporteur**  
A.AUDIGER

**Le Président**  
F.NIVET